



# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019

**EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2019-118 / 5-7-9-7**

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 19 septembre 2019, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 29 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents :** Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, R. REVIL, J. ROBERT, B. SARRAT, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

**Représentés :** C. LEBLANC, A. MOREAU, C. STELLA.

**Absent :** N. CHARLETY.

Le secrétaire de séance désigné est Nicolas TAMBORINI.

---

**OBJET :** INTERCOMMUNALITE : Présentation du rapport annuel 2018 élaboré par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais sur le prix et la qualité du service eau et assainissement

---

Rapporteur : Bruno Gattaz

**EXPOSE :** Par courrier en date du 12 août 2019, la communauté d'Agglomération du Pays Voironnais nous a transmis le rapport annuel d'activités du service public de l'eau et de l'assainissement, précisant qu'il doit être examiné par le Conseil Municipal.

Par ailleurs, la réglementation stipule que dans les communes de 3 500 habitants et plus, ce rapport est mis à disposition du public sur place et dans les quinze jours suivant cette présentation au Conseil Municipal.

Le public en est avisé par voie d'affichage apposé en mairie et aux lieux habituels pendant au moins un mois.

Il a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 28 mai 2019.

Il a été approuvé par le Conseil Communautaire en date du 25 juin 2019.

Le rapport est joint en annexe de la présente délibération.

... / ...

**PROPOSITION :**

Vu la Commission Travaux, Environnement, Sécurité, Stationnement et Cadre de Vie du 19 septembre 2019,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De prendre acte du rapport annuel d'activités 2018 du service public de l'eau et de l'assainissement élaboré par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

**DECISION : Le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport  
AINSI FAIT ET DELIBERE**

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations  
Acte certifié exécutoire depuis  
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,  
  
Julien POLAT



## ANNEXE

### Principales conclusions du rapport annuel d'activités 2018 du service public de l'eau et de l'assainissement

---

L'année 2018 a été marquée par la réalisation de projets structurants en eau et assainissement:

- la mise en service de la station de traitement des eaux usées Saint Bueil I Voissant : 2,8 M€ pour 8km de canalisation, 1 station planté de roseaux.
- le montage du dossier Loi sur l'eau pour autoriser la requalification de la station de traitement des eaux usées du Tour du Lac: 2,4 M€ pour des travaux en 2020.
- la poursuite de l'interconnexion en eau potable entre la CAPV et la CCBE: réception de la tranche 2 (1,7M€) et lancement de la tranche 3 (1,8 M€).
- le lancement du renouvellement du réseau d'adduction du captage Sambuis / Pécatièrre : 1,9 M€.

La consommation moyenne d'eau par abonné est en légère hausse : 110 m / abonné. Pour mémoire, ce ratio avait baissé de 9 % entre 2010 et 2015.

En 2018, le volume d'eau prélevé au niveau du milieu naturel s'est établi à 6 520 791 m<sup>3</sup>.

La ligne de conduite définie l'année dernière sur l'amélioration du rendement (72,3 % en 2018) est poursuivie :

- poursuivre les efforts sur la diminution des pertes, notamment via la recherche et la réparation de fuites (+ 33 % en 2018).
- l'amélioration du système de comptage avec la réalisation d'une étude « relève à distance des compteurs ». Le travail a été lancé sur les compteurs de production avec une campagne de renouvellement, mais celui sur les compteurs abonnés n'a pas été encore engagé.

L'eau distribuée reste de très bonne qualité avec un taux de conformité de 99,4 % sur les paramètres physico-chimiques et 99,5 % pour les paramètres bactériologiques.

Les volumes assujettis à l'assainissement collectif s'élèvent à 3 528 559 m<sup>3</sup> en 2018, en hausse par rapport à l'année précédente.

Nos principales installations de traitement ont de très bonnes performances et sont jugées conformes par les services de l'État.

Au niveau des indicateurs financiers des budgets, nous pouvons noter la poursuite des bons résultats financiers. Ils permettent de confirmer la capacité des 2 budgets à pouvoir absorber les importants investissements qu'ils devront porter dans les années à venir, tout en maîtrisant l'évolution des tarifs sur le long terme.